

16 MAI 1958

Bruxelles, le 14 Mai 1958
9, rue du Bois Sauvage
D III/ N° 930

Monsieur Etienne Hirsch,
Commissaire Général au Plan
18, rue de Martignac

P A R I S

Monsieur le Commissaire Général,

Je suis passé à votre Bureau le 12 Mai, ignorant que vous étiez alors absent de Paris.

Je désirais vous entretenir des projets d'avenir de la Banque Européenne d'Investissement et vous faire part de mon intention de vous rendre prochainement visite en compagnie d'un de mes collègues, le Dr Bergan, Directeur des Prêts de la Banque.

Comme vous le savez, la Banque Européenne d'Investissement, bien qu'elle ait été juridiquement instituée le 1er Janvier 1958, n'a été effectivement constituée que vers le début du mois de Mars. La mise en place de ses services est maintenant à peu près achevée et son Comité de Direction a invité les responsables de sa Direction des Prêts et de sa Direction des Finances et de la Trésorerie à prendre contact avec les administrations et les principaux établissements de crédit des six pays membres.

Mon collègue et moi nous sommes ainsi rendus du 5 au 8 Mai en Allemagne et devons nous rendre du 19 au 23 Mai en Italie. Nous comptons faire un séjour semblable en France du 27 au 31 Mai et prendre contact par la suite avec les pays du Benelux.

L'objet de ces visites est double.

./..

Il s'agit d'une part de nouer des relations personnelles avec les représentants des administrations économiques et financières des pays membres ainsi qu'avec les dirigeants des établissements de crédit, publics ou privés, auxquels la Banque aura dans l'avenir principalement à faire et de leur exposer les grandes lignes de la politique qu'elle a l'intention de suivre.

Le second objet est plus important et consiste à procéder, de façon très préliminaire et officieuse, à un premier examen des projets qui pourraient faire l'objet d'un financement de la Banque en 1959. Nous estimons en effet qu'il ne serait pas opportun de nous en remettre, pour déterminer les projets qui seront financés, au seul déroulement de la procédure de soumission et d'examen des demandes de prêts prévue par les statuts. Il nous paraît indispensable, en vue d'instaurer une collaboration confidentielle avec les administrations des pays membres, de procéder dès maintenant à une revue des principaux projets d'investissement susceptibles de rentrer dans le cadre de l'activité de la Banque Européenne d'Investissement, actuellement en cours d'étude dans chacun des pays membres. Ce tour d'horizon devrait, à nos yeux, revêtir un caractère aussi peu formel que possible, de façon que ni les administrations des pays membres ni les services de la Banque ne se sentent liés à l'avance sur tel ou tel projet. Il s'agit en somme d'établir une liste aussi exhaustive que possible des projets qui seraient susceptibles de bénéficier d'un financement de la Banque, de manière à pouvoir procéder assez rapidement au choix des premiers prêts qui seront accordés. Une fois ce choix effectué, les services de la Banque procéderaient à l'étude approfondie des projets retenus, de sorte que les prêts puissent être accordés en 1959.

Afin de conserver à ce tour d'horizon un caractère aussi confidentiel et officieux que possible, il nous a semblé, à M. Delouvrier et à moi, qu'il convenait, en ce qui concerne la France, de le limiter à quelques entretiens, l'un avec vous et M. Delcourt, un autre avec MM. Schweitzer et Saint-Geours et peut-être un dernier avec MM. Bloch-Lainé et Fleskoff. Les autres entretiens que nous aurions avec les représentants, soit de divers services administratifs, soit d'établissements de crédit publics ou privés, conserveraient un aspect beaucoup plus général.

J'ai déjà exposé ces intentions à M. Delcourt et je me proposais de vous en entretenir en vous rendant visite le 12 Mai.

./..

Etant donné que notre calendrier est assez serré, il nous est difficile de retarder notre visite en France et nous comptons séjourner à Paris du 27 au 31 Mai. C'est pour cette raison que je ne suis parais de demander à votre Secrétariat de prévoir en principe un rendez-vous pour nous dans la fin de l'après-midi du jeudi 29 Mai, qui paraissait rester libre dans votre emploi du temps. Il va de soi que si cette date ne vous convenait pas, je m'efforcerais de modifier le programme de notre visite. Etant donné que L. Delcourt est Administrateur de la Banque et qu'il est par conséquent parfaitement au courant des grandes lignes de la politique qu'elle se propose de suivre, je pense qu'il sera en mesure de vous informer de nos préoccupations à votre retour, de façon plus détaillée que je n'ai pu le faire dans cette lettre.

En m'excusant auprès de vous de devoir vous donner ce surcroît de travail aussitôt votre retour, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Général, à l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Maxime Lévêque

233
12 MAI 1958

Bruxelles, le 24 avril 1958

1, rue du Bois-Sauvage

B III / 727

GS/jc

Messieurs,

Nous avons bien reçu votre lettre en date du 21 avril et nous vous remercions sincèrement des vœux que vous exprimez pour le développement de notre activité et pour votre offre de services.

Pour notre part nous vous assurons que notre Banque ne se considère pas une "super-structure", mais un complément du système bancaire des pays de la Communauté. Dans cet esprit elle désire opérer dans la collaboration la plus sincère et la plus cordiale avec les instituts bancaires et financiers des Pays membres.

Nous connaissons bien le crédit dont jouit votre Etablissement et si nous n'avons pas encore eu l'occasion d'effectuer des dépôts auprès de lui, c'est en raison du montant relativement faible du capital souscrit par le Grand Duché de Luxembourg, qui ne nous a pas permis de le fractionner en plusieurs dépôts.

Nous nous réservons, toutefois, de prendre contact avec vous prochainement, afin d'examiner ensemble les formes dans lesquelles notre collaboration pourra être la plus efficace et nous souhaitons pouvoir établir de relations d'affaires avec vous à l'occasion des prochains versements en capital de la part des Etats membres.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

J.M. Lévêque
Directeur

G. Sertoli
Directeur-Adjoint

Banque Internationale à
Luxembourg,
Direction,
2, Boulevard Royal,
L u x e m b o u r g

brüssel, den 10. April 1958
9, rue du Bois Sauvage

D III / 654

K.T./vU

An die
DRESDNER BANK AG.
z.Hd. Herrn Dr. André

Düsseldorf
Breite Strasse 10/16

Sehr geehrter Herr Dr. André!

Das Direktorium und der Verwaltungsrat der Europäischen Investitionsbank sind sich von Anfang an einig gewesen, dass die Bank - die sich selbst nicht als "Super-Struktur", sondern als eine Ergänzung zum bestehenden Bankensystem der Europäischen Wirtschaftsgemeinschaft ansieht - ihren Aufgaben nur gerecht werden kann, wenn sie mit den Bank- und Finanzinstituten eng und freundschaftlich zusammenarbeitet.

Von diesem Gedanken ausgehend, waren wir daher bestrebt, sobald wie möglich mit Ihrem Institut Geschäftsbeziehungen aufzunehmen, weswegen wir auch im Laufe der vergangenen Wochen einen Teil unserer Mittel bei Ihnen angelegt haben. Wir hoffen, dass diese ersten Transaktionen nur den Anfang einer in Zukunft immer engeren Verbindung mit Ihrem Hause darstellen mögen.

Ich wollte nicht versäumen, sehr geehrter Herr Dr. André, Ihnen dafür zu danken, dass Sie uns diese Gelegenheit zur Zusammenarbeit geboten haben, und begrüße Sie

mit vorzüglicher Hochachtung

Pietro CAMPILLI

Bruxelles, le 15 avril 1958
9, rue du Bois-Sauvage
D III / 636
GS/jc

Monsieur le Président,

Le Comité de Direction et le Conseil d'Administration de la Banque Européenne d'Investissement ont reconnu, dès leurs premières réunions, la nécessité pour la Banque - qui ne se considère pas comme une "superstructure", mais comme un complément du système bancaire des pays de la Communauté - d'opérer en collaboration étroite et cordiale avec les Instituts bancaires et financiers des pays membres.

C'est dans cet esprit que nous avons tenu à établir dès que possible des relations d'affaires avec votre Etablissement en plaçant au cours de ces dernières semaines une partie de nos disponibilités auprès de vous.

Dans l'espoir que ces premières opérations ne constitueront qu'un début de relations toujours plus étroites et suivies, je désire vous exprimer mes remerciements pour la collaboration que vous nous avez offerte, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Pietro CAMPILLI

Au Baron Pierre Bonvoisin,
Président du Conseil d'Administration de la Banque de la Société Générale de Belgique,
Montagne du Parc 3,
Bruxelles

02

Bruxelles, le 26 février 1958.

COMMUNIQUE A LA PRESSE

La Banque Européenne d'Investissement communique :

Sous la présidence de Monsieur Pietro Campilli, le Conseil d'Administration de la Banque Européenne d'Investissement a tenu, à Bruxelles le 26 février 1958, sa première séance de travail avec le Comité de Direction, composé du Président Campilli et des deux Vice-Présidents, MM. von Mangoldt et Delouvrier.

Le Conseil a approuvé les vues que son Président a développées sur les lignes générales d'action que suivra le Comité de Direction pour permettre à la Banque de remplir le rôle que lui a assigné le Traité sur la Communauté Economique Européenne.

La Banque dispose d'un capital d'un milliard de dollars-unités de compte, dont une partie en or ou devises convertibles. La première tranche - sur les 250 millions effectivement appelés - sera versée par les Etats membres le 28 février.

Dans l'esprit de ses fondateurs, les ressources de la Banque doivent provenir pour l'essentiel des marchés des capitaux. L'action des dirigeants du nouvel Institut bancaire s'inspirera toujours de cet objectif.

Dans l'octroi des prêts, les critères adoptés par le Comité de Direction et par le Conseil d'Administration